



NON, LE GOUVERNEMENT WALLON NE SAURAIT METTRE L'EMPLOI DU SECTEUR À PROFIT SOCIAL EN DANGER !

Communiqué de presse

25 septembre 2014

Début octobre, lors de son conclave budgétaire, le Gouvernement wallon devra dégager des économies d'1,1 milliard d'euros pour les 3 années à venir. C'est énorme. *A priori*, le secteur à profit social (non marchand) est confiant : on n'imagine pas le Gouvernement entamer sa mandature en diminuant l'emploi de services qui répondent à des besoins sociaux, culturels, éducatifs et de santé essentiels à la population. Et pourtant...

Dans une récente intervention au Parlement wallon, Paul Magnette a déclaré que les montants destinés aux organismes d'intérêt public (OIP) wallons – à savoir le FOREM et le nouvel organisme créé pour gérer l'ensemble des compétences de la santé – allaient devoir réaliser 5, 8 et 10% d'économies, respectivement pour les années 2015, 2016 et 2017.

Au FOREM, la rumeur court que l'économie pourrait venir d'une réduction de 7% des budgets APE (aides à la promotion de l'emploi) qui financent aujourd'hui 23.200 emplois dans les services non marchands. "Soit, pour le secteur associatif, une perte équivalent à plus de 1.350 postes" précise Stéphane Emmanuelidis, Président de l'UNIPSO. "Cela ferait beaucoup d'emplois perdus à l'entame d'une législature dont on affirme que son but est de créer de l'emploi et pas d'en supprimer". Cette diminution aurait des impacts au niveau des services mais, dans la mesure où tous ces services répondent à des besoins fondamentaux, c'est finalement la population wallonne qui en serait victime.

Mêmes craintes au niveau du nouvel OIP "Santé". Dominique Van de Sype, le Secrétaire général de l'UNIPSO, s'étonne : "Quand notre Ministre-Président affirme que '*L'avenir de la Wallonie sera industriel ou ne sera pas*', cela a de quoi inquiéter lorsqu'on sait que, depuis le 1^{er} juillet 2014, la Wallonie s'est vue confier un pan entier de compétences en matière de santé, entre autres, et que l'on connaît les besoins grandissants de la société en la matière". Le nouvel OIP "Santé" aura notamment à sa charge la gestion des maisons de repos et autres services en charge des publics vieillissants. "Ces annonces nous semblent aller à contre-courant des besoins essentiels de notre population. Si l'on va plus loin, nos grands-parents et parents risqueraient d'être pris en charge par des multinationales où le profit qui y serait réalisé servirait les actionnaires plutôt que le bien-être des aînés. C'est un choix de société.", poursuit-il.

Tout cela n'est que suppositions et bruits de couloirs. Mais, pour le moment, personne ne confirme ni ne dément et concernant les économies à opérer, aucune concertation n'est organisée avec les acteurs pour orienter les choix. Alors, à l'UNIPSO, on préfère prévenir que guérir et on paraphrase le Gouvernement : "*Nous ne faisons aucun procès d'intention, mais nous serons d'une grande vigilance*".

Contact : Hélène Derbaudrenghien – 02/210.53.02 ou helene.derbaudrenghien@unipso.be

A propos de l'UNIPSO : l'UNIPSO est la confédération intersectorielle et pluraliste des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle représente plus de trente fédérations d'employeurs des secteurs public et privé, actives dans les domaines de la santé, l'accueil et l'hébergement des personnes âgées, l'aide et les soins à domicile, l'aide aux personnes fragilisées, l'aide et l'hébergement des personnes handicapées, l'aide à la jeunesse, la petite enfance, les entreprises de travail adapté, l'insertion socioprofessionnelle, la culture, le sport et l'enseignement, ainsi que les organismes d'action sociale et les mutualités. En termes d'emploi, le secteur à profit social représente à lui seul 19% de l'emploi wallon, soit 190.000 travailleurs répartis au sein de près de 9.000 établissements.